



ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt  
Siège social : 45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne Billancourt  
N° RNA W923004421 - N° 799 476 569

---

**PROCES VERBAL  
DU COMITE DIRECTEUR  
21 JUIN 2021**

---

L'an deux mille vingt et un,  
Et le jeudi 21 juin,  
A 18 heures 00,  
Par visioconférence,

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'Association Française de FootGolf se sont réunis par visioconférence, afin de respecter le confinement obligatoire en vigueur dû à la lutte contre le COVID-19.

Monsieur Romuald PRETOT, Président de l'Association, préside la réunion.

Sont présents :

- Monsieur Laurent DECRENISSE
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Olivier SELO
- Monsieur Ivan SUBILEAU
- Monsieur Aldo BALESTRA

Sont invités :

- Benoit JOAQUIM
- Jean-Marc OUDIN
- Estelle HAMELIN

Il est constaté que plus du tiers des membres sont présents.

Il est constaté que le Comité Directeur peut valablement délibérer.



Il est rappelé que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1) ENTRÉES AU COMITE DIRECTEUR**

- a. Jean-Marc OUDIN
- b. Estelle HAMELIN

#### **2) COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DISCIPLINE**

- a. Validation de la composition de la commission
- b. Validation du règlement éthique et disciplinaire 2021

#### **3) RÉMUNÉRATON DU PRÉSIDENT DE L'AFFG**

- a. Validation du principe de rémunération de Romuald PRETOT à hauteur de  $\frac{3}{4}$  du SMIC brut

\* \* \*

Après ouverture du Comité Directeur, le Président de séance met successivement aux voix les points suivants :

#### ***RÉSOLUTION 1      ENTRÉES AU COMITÉ DIRECTEUR***

M. Romuald PRETOT, en sa qualité de Président de l'AFFG, propose d'intégrer Estelle HAMELIN et Jean-Marc OUDIN au Comité Directeur.

Jean-Marc OUDIN sera en charge des règlements et de la Commission d'Éthique & Discipline.

Estelle HAMELIN sera quant à elle en charge de la gestion du tour féminin.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

#### ***RÉSOLUTION 2      COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DISCIPLINE***

- 1- La nouvelle composition de la Commission d'Éthique & Discipline est soumise au Comité Directeur :

- Yann BERTIN
- Laurent GUÉNAIRE
- Christophe DELISSUS
- Benoit CORDIER
- Jean-Marc OUDIN
- Laurence MOULIGNIER
- Patrick DEHEZ

Cette nouvelle composition de la Commission Éthique & Discipline est approuvée par le Comité Directeur.



- 2- Jean-Marc OUDIN est proposé en tant que Responsable de cette commission.  
Cette candidature est approuvée par le Comité Directeur.
  
- 3- Le règlement Éthique & Discipline 2021 est soumis à validation aux membres du Comité Directeur.  
Suite à une rapide revue du règlement, ce dernier est validé par le Comité Directeur

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres

### **RÉSOLUTION 3      RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DE L'AFFG**

Le principe de validation de rémunération du Président de l'AFFG ayant été ajouté récemment aux statuts de l'AFFG, le Comité Directeur doit statuer sur le montant de la rémunération du Président à hauteur de  $\frac{3}{4}$  du SMIC.

Ce montant de rémunération à hauteur de  $\frac{3}{4}$  du SMIC est approuvé par le Comité Directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H50.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Le Président  
Romuald PRETOT**